[Texte]

tions et dans ses constations, contient un scandale, des histoires d'horreur comme on l'avait laissé entendre à plusieurs reprises au cours du Parlement précédent. Je voudrais savoir également quand vous vous proposez de le rendre public, ce rapport-là?

Le sénateur Asselin: Monsieur le président, il est vrai que le vérificateur général du Canada a fait une étude très approfondie des mécanismes de l'ACDI, tant du côté de l'administration que du côté des mécanismes de contrôle et de surveillance. Moi, jusqu'à date, j'ai refusé, monsieur Duclos, de voir le rapport parce que je ne voulais pas être, directement ou indirectement, accusé d'avoir peut-être influencé certaines conclusions du rapport.

• 1135

Je sais que le président de l'ACDI a eu des discussions avec le Vérificateur général et que, lui-même, il a vu le rapport. Il m'a parlé, évidemment, de certains passages que le rapport devait contenir mais, moi-même, je me suis refusé catégoriquement à lire le rapport avant qu'il soit rendu public. J'ai su que le rapport serait rendu public, possiblement vers la fin de la semaine prochaine. Il est évident que c'est le Vérificateur général lui-même qui devra déposer le rapport. Je peux vous dire tout de même que, dans ce rapport, il n'a pas seulement des félicitations. Il est évident que le Vérificateur général recommande à la direction de l'ACDI de prendre certaines décisions concernant, surtout, un contrôle plus serré de l'administration financière de l'ACDI, mais je ne suis pas entré dans les détails.

Une chose est sûre et certaine. Le président m'a dit que certaines recommandations que le Vérificateur général avait fait à l'ACDI avaient déjà été mises en application depuis plusieurs mois par la direction de l'ACDI.

M. Duclos: Merci. Monsieur le ministre, je voudrais maintenant qu'on se penche sur la réponse que vous avez fournie aux questions de mon collègue le député de Charlevoix, M. Lapointe, concernant la façon dont les réductions budgétaires de 2 p. 100 ont été appliquées au sein de l'ACDI.

D'une part, vous dites que la réduction a été appliquée à toutes les directions générales de l'ACDI. Ensuite, on ajoute:

Plutôt retiré aux directions générales le pouvoir de remplacer le personnel qui quittait son poste jusqu'à ce que leurs effectifs aient suffisamment diminué.

Je cite la réponse.

Alors, dites-moi, monsieur le ministre, cela veut donc dire, si je comprends bien, qu'au fond, ce sont uniquement les dépenses de fonctionnement du ministère qui ont été affectées par cette réduction de 2 p. 100. Est-ce que c'est bien cela?

Le sénateur Asselin: Il est évident que, je le dis ici, la réduction de 2 p. 100 demandée par le président du Conseil du Trésor en juin dernier a été appliquée à toutes les directions générales de l'ACDI. Il est évident que nous avons suivi les directives du président du Conseil du Trésor. Mais cette réduction ne se traduit pas en nombre d'effectifs. Nous n'avons peut-être pas remplacé les gens qui avaient décidé de partir, qui partaient ou dont le contrat avec notre agence était terminé. Si je regarde encore mes notes, ici, je constate que

[Traduction]

the body of the report or in the recommendations, as we had been led to believe on a number of occasions during the previous Parliament. Also, when do you intend to make this report public?

Senator Asselin: Mr. Chairman, it is true that the Auditor General has made an in-depth study of the administration, control and supervisory mechanisms of CIDA. I have thus far refused to look at the report because I did not want to be directly or indirectly accused of perhaps having influenced the kind of conclusions reached therein.

I know that the President of CIDA has had discussions with the Auditor General and that he has also seen the report. He has obviously spoken to me about the content of certain parts of the report, but I have steadfastly refused to read the report before it is made public. I knew it would be made public perhaps towards the end of next week. It is obviously up to the Auditor General himself to file the report. However, I can tell you that the report is more than just laudatory. The Auditor General has recommended that CIDA management tighten up its financial administration practices, but I neither asked for nor received any details.

One thing is for sure. The president told me that certain recommendations which the Auditor General had made to CIDA had been adopted by management several months ago.

Mr. Duclos: Thank you. Mr. Minister, I would like to go back to the answer you gave to Mr. Lapointe, the honourable member from Charlevoix, concerning the way in which CIDA applied the 2 per cent budget cutback.

On the one hand, you state that the cutback applied to all branches of CIDA. You then add that:

The branches lost the power to replace employees leaving their positions until the number of employees had sufficiently decreased.

I quoted your answer.

If my understanding is correct, Mr. Minister, only the operating expenses of the department were affected by this 2 per cent cutback. Is this correct?

Senator Asselin: It is obvious that the 2 per cent cutback requested by the President of the Treasury Board last June was applied to all the branches of CIDA. We followed the directives issued by the President of the Treasury Board. But this cutback cannot be translated into number of employees. We may not have replaced those employees who had decided to leave us or whose contracts had run out. I see from my notes that only three employees left CIDA last year. So there was not a substantial cutback in our personnel. However, we did